

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 289

présenté par

Mme Delpech, Mme Liliana Tanguy, M. Frébault, M. Fait, Mme Spillebout, Mme Thevenot et
Mme Vidal

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.